

**Crédit Agricole Bretagne Habitat Holding**  
Société par actions simplifiée à directoire et conseil de surveillance  
Au capital de 20 000 000 €uros  
Siège social : Immeuble Le Cap Vert, 5 rue Félix Le Dantec  
29000 QUIMPER  
RCS QUIMPER 490.597.663

**PROCES VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 05 MAI 2009 – CAB2H**

Le 5 mai 2009 à 16h00

Les membres du conseil de surveillance se sont réunis à PLOERMEL, Hôtel le Roi Arthur, le Lac au Duc.

Sont présents en qualité de membre du conseil de surveillance :

- La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Côtes d'Armor, représentée par son Directeur Général, Monsieur Thierry GUICHET.
- La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Finistère, représentée par son Directeur Général, Monsieur Jack BOUIN.
- La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille et Vilaine, représentée par son Directeur Général, Monsieur Yves NANQUETTE.
- La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Morbihan, représentée par son Directeur Général, Monsieur Hubert BRICHART.
- Monsieur Thierry GUICHET

Soit la totalité des membres du conseil de surveillance. Le quorum est atteint.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Le Conseil de surveillance est réuni pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Election du Président du Conseil de Surveillance,
- Nomination des membres du Directoire.

**1 – Election du Président du Conseil de Surveillance**

Le Conseil de Surveillance a décidé d'élire comme Président, Monsieur Thierry GUICHET, membre du Conseil de Surveillance.

Cette décision est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.



## 2 – Nomination des membres du Directoire

Conformément aux statuts de la société, le Conseil de Surveillance a décidé de nommer les membres du Directoire avec une prise d'effet de fonctions au 5 mai 2009 :

- Monsieur Jean-Marie MALHERBE, demeurant 51 rue la croix carre 35000 RENNES en qualité de « Président du Directoire » ayant les pouvoirs de représentation de la société dans ses rapports avec les tiers.
- Monsieur Serge BADOUARD, demeurant 36 boulevard de la Liberté, 35000 RENNES en qualité de « Directeur Général » ayant les mêmes pouvoirs de représentation de la société dans ses rapports avec les tiers que le Président du Directoire.

Cette décision est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

## 3 – Pouvoirs

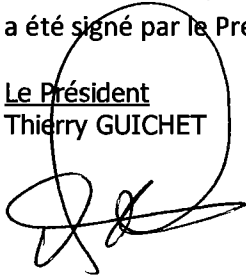
Le Conseil de Surveillance donne tous pouvoirs aux membres du Directoire, à l'effet de réaliser toutes les formalités liées à ces nominations.

Cette décision est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

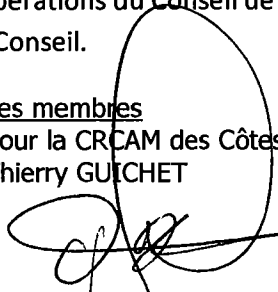
L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée.

Il a été dressé le présent procès verbal des délibérations du Conseil de Surveillance, qui après lecture, a été signé par le Président et les membres du Conseil.

Le Président  
Thierry GUICHET



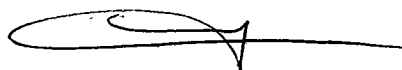
Les membres  
Pour la CRCAM des Côtes d'Armor,  
Thierry GUICHET



Pour la CRCAM du Finistère,  
Jack BOUIN



Pour la CRCAM de l'Ille et Vilaine,  
Yves NANQUETTE



Pour la CRCAM du Morbihan,  
Hubert BRICHART

